

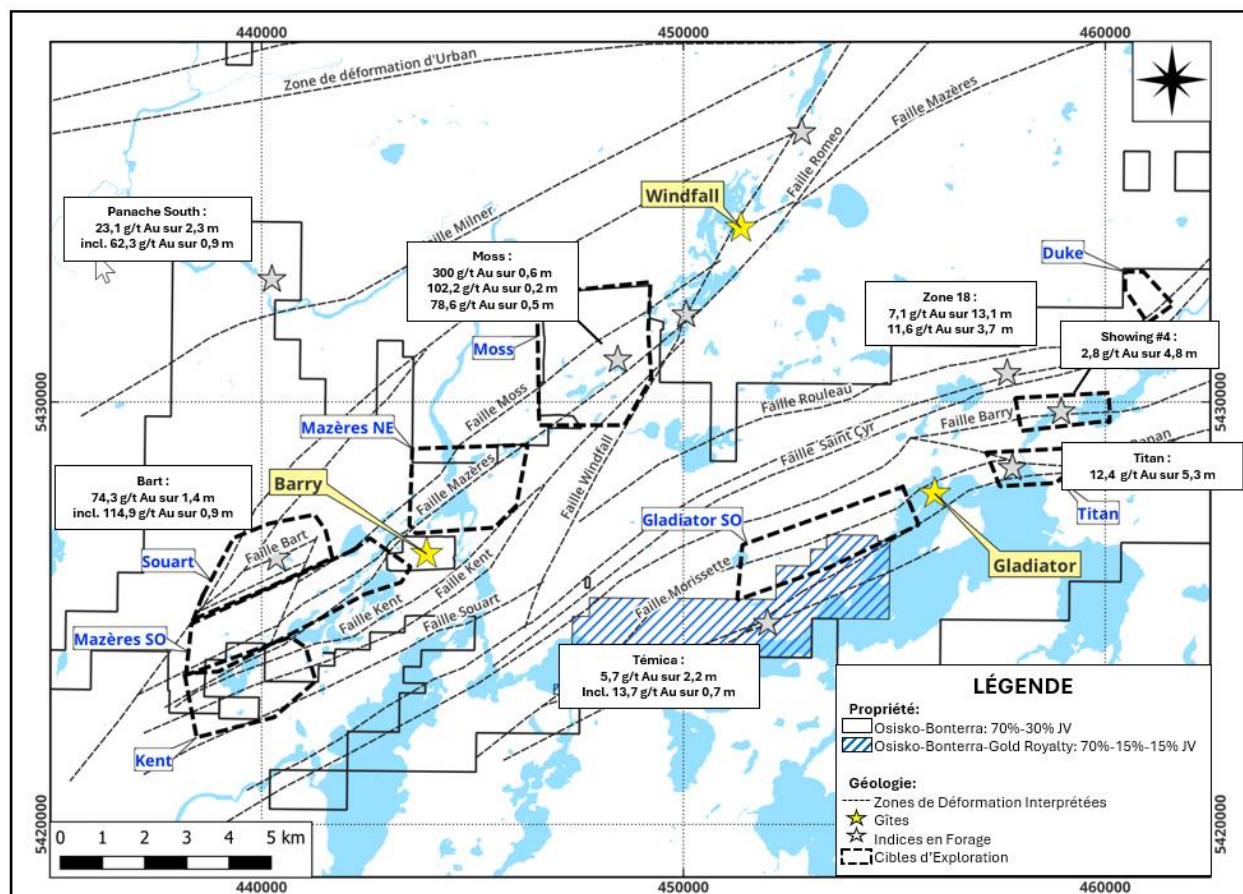
Bonterra annonce le début des forages d'exploration dans le cadre de l'entente d'option avec Minière Osisko

Val-d'Or, QC – 18 janvier, 2024 – Ressources Bonterra Inc. (TSX-V: BTR, OTCQX: BONXF, FSE: 9BR2) (“Bonterra” ou la “Société”) est heureuse d'annoncer le début des travaux d'exploration de la nouvelle coentreprise Phénix (anciennement connue sous le nom de la propriété Urban-Barry) (le « **Projet** ») dans le cadre de l'entente finale d'acquisition de participation et de coentreprise (l'« **Entente** ») avec Minière Osisko Inc. (« **Osisko** » ou l'« **Opérateur** »). En vertu de l'Entente, Osisko a le droit d'acquérir jusqu'à 70 % d'intérêt dans le Projet en dépensant 30 millions de dollars en travaux, avec un engagement de dépenses minimum de 10 millions de dollars par année sur une période de trois ans (voir communiqué de presse du 28 novembre 2023).

Osisko envisage de forer plus de 35 000 mètres (« m ») sur le Projet en 2024, ce qui, selon Osisko, respectera son engagement de dépenses minimales de 10 millions de dollars par année en vertu de l'Entente. L'Opérateur a identifié plusieurs cibles sur le Projet, notamment la cible Moss, située à cinq kilomètres au sud-ouest du gîte aurifère Windfall, dont la minéralisation présente des caractéristiques géologiques similaires à celles de la zone Lynx. La cible Moss sera testée le long de la faille Mazères, qui recoupe la zone Lynx et la cible Moss.

Osisko mobilisera jusqu'à cinq foreuses au cours de l'année, principalement le long de la faille Mazères, sur les extensions est et ouest des gîtes Gladiator et Barry et de la cible Moss (voir figure 1).

Figure 1 – Vue en plan des régions ciblées sur le projet Phénix



Marc-André Pelletier, chef de la direction et président de la Société a commenté « Le début des forages d'exploration par Osisko représente une étape importante dans le développement du Projet. Avec un budget d'exploration de 10 millions de dollars en 2024 et en tirant parti de l'expertise d'Osisko dans ce nouveau camp aurifère en pleine émergence, nous croyons que nous sommes bien positionnés pour obtenir un succès d'exploration important. De plus, la Société a l'intention de poursuivre l'exploration de ses propriétés Desmaraisville, détenue à 100 %, à proximité du complexe de l'usine Bachelor en 2024. Les travaux de compilation du programme de forage de 15 000 m réalisé en 2023 se poursuivent et les résultats de forage devraient être divulgués tout au long du premier trimestre 2024. Les forages d'exploration de l'année dernière, combinés à deux levés géophysiques, également complétés en 2023, devraient générer des cibles de forage supplémentaires et prometteuses qui seront testées plus tard cette année. »

Personne Qualifiée

M. Donald Trudel, P.Géo. (OGQ # 813), Directeur Géologie de la Société, a revu et approuvé les informations contenues dans ce communiqué de presse.

À propos de Ressources Bonterra Inc.

Bonterra est une société canadienne d'exploration aurifère qui possède un portefeuille d'actifs d'exploration avancée ancré dans une installation centrale de broyage au Québec, au Canada. Les actifs de la Société comprennent les gisements aurifères Gladiator, Barry, Moroy et Bachelor, qui détiennent collectivement 1,24 million d'onces dans les catégories mesurées et indiquées et 1,78 million d'onces dans la catégorie présumée.

En novembre 2023, la Société a conclu une entente d'acquisition et de coentreprise avec Minière Osisko inc. pour les propriétés Urban-Barry, qui comprennent les gisements Gladiator et Barry. Au cours des trois prochaines années, Osisko peut acquérir une participation de 70 % en dépensant 30 millions \$ en dépenses de travaux d'exploration. Cette transaction stratégique souligne l'engagement de Bonterra à faire progresser ses actifs d'exploration, marquant une étape importante vers le développement.

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Marc-André Pelletier, Président et chef de la direction et administrateur
ir@btrgold.com

2872 Chemin Sullivan Road, Bureau 2, Val d'Or, Québec J9P 0B9
819-279-9304 | site Web: www.btrgold.com

La Bourse de croissance TSX ni son prestataire de services de réglementation n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de ce communiqué.

Mise en garde et énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des « informations prospectives » basées sur les attentes, les estimations, les prévisions et les projections actuelles de Bonterra. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés relatifs à l'entente d'acquisition et de coentreprise avec Minière Osisko annoncée le 28 novembre 2023. Les mots « sera », « anticipé », « planifie » ou d'autres mots et expressions similaires ont pour but d'identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comprennent notamment de l'information concernant les programmes d'exploration prévus et la croissance potentielle des ressources minérales. Les résultats d'exploration qui comprennent des résultats de forage sur de larges espacements peuvent ne pas être indicatifs de la présence d'un gisement minéral et ces résultats ne fournissent pas d'assurance que les travaux ultérieurs établiront une teneur, une continuité, des caractéristiques métallurgiques et un potentiel économique suffisants pour être classés comme une catégorie de ressources minérales. Les quantités et les teneurs potentielles des cibles de forage sont de nature conceptuelle et l'exploration n'a pas été suffisante pour définir une ressource minérale, et il n'est pas certain que d'autres travaux d'exploration permettront de délimiter les cibles en tant que ressources minérales. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Bonterra diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter : les incertitudes liées à l'exploration et à la mise en valeur ; la capacité de mobiliser suffisamment de capitaux pour financer l'exploration et la mise en valeur ; l'évolution de la conjoncture économique ou des marchés financiers, l'évolution de l'environnement et d'autres aspects judiciaires, réglementaires, politiques et concurrentiels ; les difficultés technologiques ou opérationnelles ou l'incapacité d'obtenir les permis rencontrés dans le cadre des activités d'exploration ; et les relations de travail. Cette liste n'est pas exhaustive des facteurs qui peuvent influencer sur nos énoncés prospectifs. Ces facteurs, ainsi que d'autres, doivent être examinés avec soin, et les lecteurs ne doivent pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.